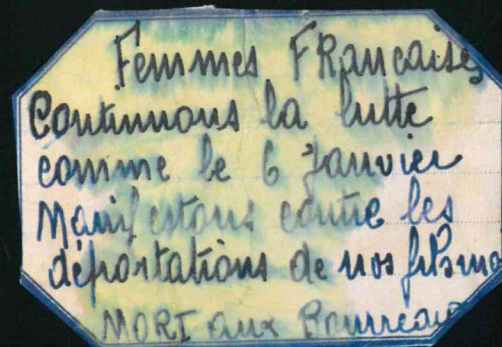
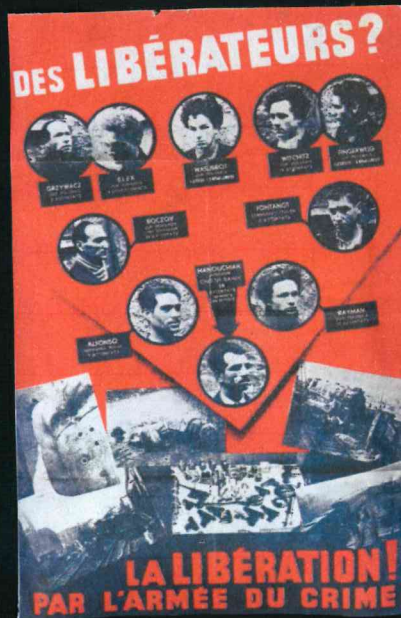
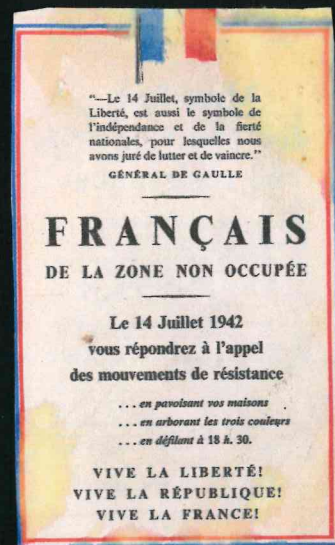




Jeunes lectrices et jeunes lecteurs !

Ce qui va suivre est la reprise du journal intime d'une jeune femme, Constance Lemaitre qui était Résistante pour défendre notre pays, la France.

Il y a quelques années, la maison de la vieille dame qu'elle était devenue, a brûlé.

Dans les décombres, nous avons trouvé des débris de son journal intime qui avait en partie échappé aux flammes.

Quelques pages sont restées lisibles ainsi que des tracts, lettres, petites affiches.

Nous avons décidé de les diffuser car ses paroles nous ont touchées.

Nous avons ajouté des dessins et des illustrations afin de vous permettre de découvrir la vie en France pendant la seconde guerre mondiale.

Pour nous, il était important de parler des femmes dans la Résistance car elles ont joué un rôle essentiel.

En lisant ce qui va suivre nous espérons que vous vous mettrez à la place de Constance, que vous comprendrez ce que les résistants ont subi pendant quatre ans et ce que nous leur devons.

Bonne lecture,

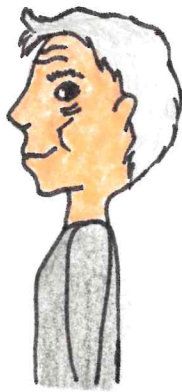
Rachel Bordenieux

Lily Chaunier

Saffana Saïl

Lou Sarrazin Guinot

Personnages



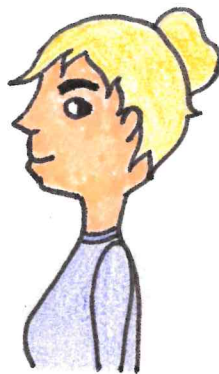
Robert



Marie

mes parents

(Moi) Constance



Victor



Fanny



Charles



Pierre



Jean

mes frères et ma sœur



Simon

et le dernier
que nous avons
adopté !

29 juin 1940

Cher journal,

Je m'appelle Constance Lemaître et j'ai 20 ans. J'habite actuellement à Toulouse, qui, par chance, se situe en France libre. L'autre partie du pays est occupée, elle a été envahie par l'ennemi allemand, en mai dernier, après notre terrible défaite.

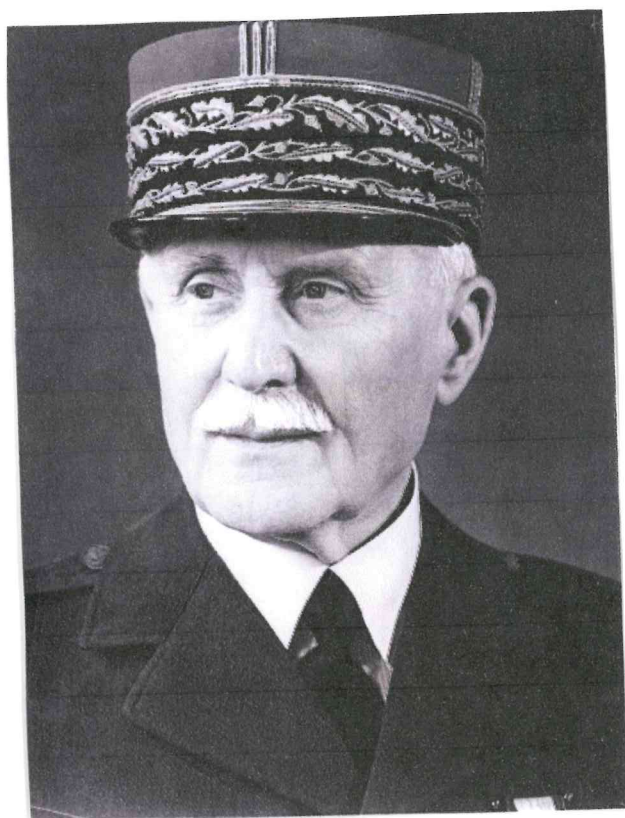
Le maréchal Pétain, notre chef du gouvernement actuel, a voulu signer l'armistice avec le chef du gouvernement allemand, cet Hitler, qui a réussi à engager son pays dans une grande guerre ! Pour y parvenir, le 17 juin dernier, le maréchal avait répandu un message appelant à la fin du combat qui nous opposait, depuis dix mois, aux Allemands.

Mais, le 18 juin, un homme courageux a eu l'audace de nous redonner un petit peu d'espoir en diffusant un message à la radio, qui faisait appel à la Résistance contre l'ennemi, s'opposant donc au maréchal Pétain. C'est le général De Gaulle. J'espère vraiment que son message va nous donner la force de vaincre le malheur qui s'abat sur la France, notre belle France !

Son appel, ma famille et moi l'avons entendu. Mais, depuis, nous ne savons vraiment pas comment nous y prendre pour récupérer notre ancienne liberté...

Malheureusement, ce n'est pas tout. Le 22 juin, Pétain a signé son armistice avec les boches, à Rethondes. Quelle humiliation ! Et ce n'est sans doute que le début d'une longue et triste période d'occupation, je redoute que celle-ci se répande jusqu'à Toulouse.

Ce carnet sera un témoignage de mon histoire.



15 juillet 1940

Cher journal,

Voilà déjà plus d'un mois que le maréchal Pétain a été nommé chef du gouvernement, je commence à me méfier de lui...

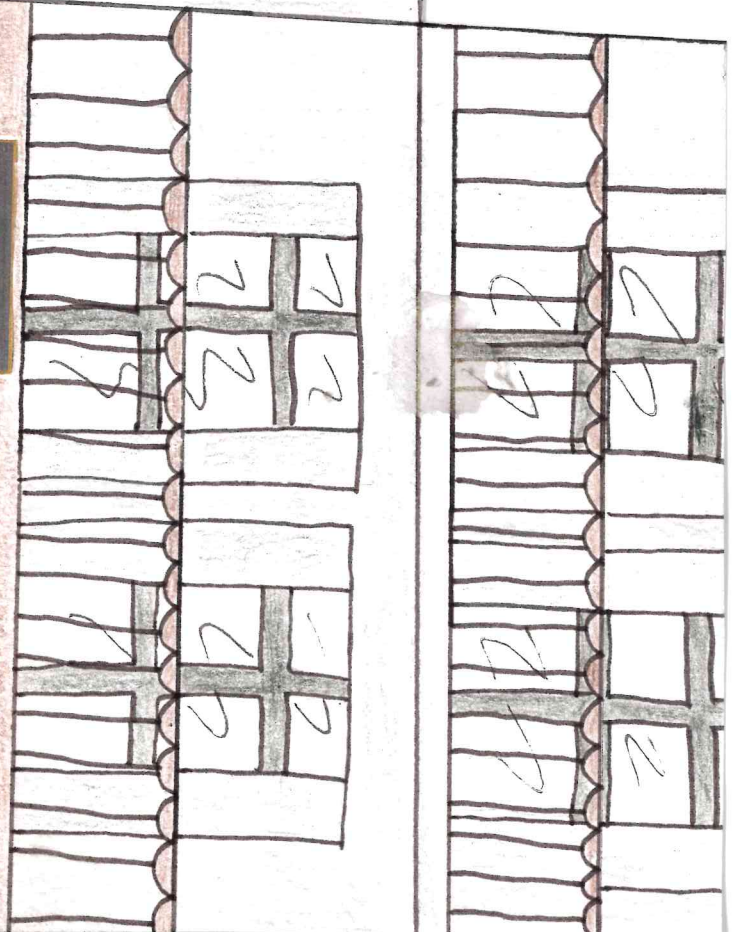
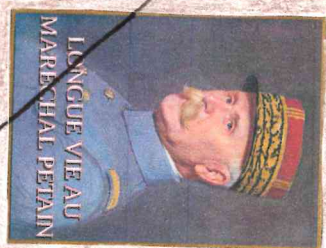
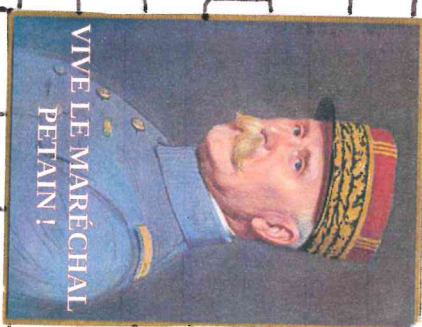
Il a instauré, peu après sa nomination, l'État français. Il s'est fait voter les pleins pouvoirs ! Pour moi, cela ressemble à une dictature autoritaire qui refuse la démocratie. Ainsi, les partis politiques et les syndicats sont interdits, les élections supprimées et la presse censurée. Il poursuit même sa "casse" de notre grande nation en remplaçant les valeurs et les symboles de notre République. Pour moi, cela ne fait aucun doute, ces changements marquent la volonté d'appliquer une idéologie réactionnaire de la République nationale. J'en suis sûre, c'est ce que veut ce « si cher maréchal ». De ce fait, l'État français accepte que la France fournisse une part toujours plus importante de ses productions industrielles et agricoles au « Reich ». On commence à manquer de tout, c'est la pénurie dans le pays !

Au fait, Paris n'est plus notre capitale, c'est Vichy, une petite ville de l'Allier !

FE



W



6 novembre 1940

Cher journal,

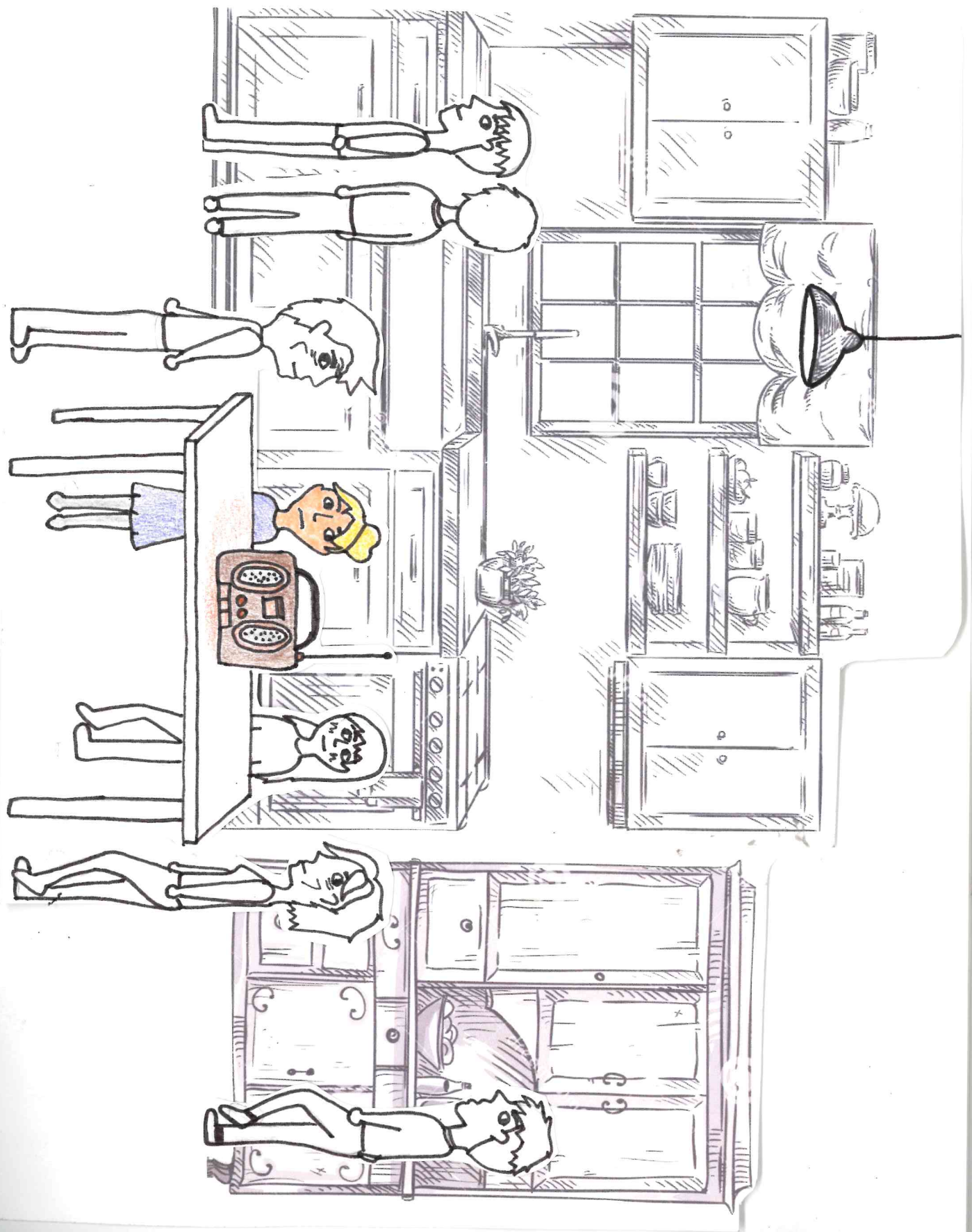
Je croyais que le pire était arrivé, mais non ! Quelle honte pour notre pays, ce pays qui a vu naître les droits de l'Homme !

Avec son État français, Pétain instaure, maintenant, une idéologie antisémite en France ! Il a fait une législation à propos du statut des Juifs français, le mois dernier. Les gendarmes sont obligés d'aider les Allemands à traquer les Juifs étrangers en France.

Et ce n'est pas tout ! Ce statut empêche les Juifs d'être citoyens et d'exercer certains métiers, cela ne fait aucun doute, cette législation discriminatoire à l'encontre de ces derniers marque la fin de nos valeurs républicaines : Liberté - Égalité - Fraternité. Les désaccords sont nombreux et tout ceci entraîne la haine des Juifs. De plus, beaucoup d'arrestations ont lieu chaque jour. La terreur règne dans notre pays.

En plus, depuis qu'il a rencontré Hitler, le 24 octobre 1940, j'ai l'impression qu'il s'engage, volontairement, dans une politique de collaboration, je veux dire par là qu'il coopère avec l'Allemagne nazie dans le but, évidemment, de remporter la guerre. Notre propre chef, allié avec l'occupant, c'est à peine croyable ! Certains affirment encore que c'est une stratégie imaginée par celui-ci qui va permettre aux Français de moins souffrir de la guerre : en effet, ils pensent que les prisonniers français en Allemagne seront mieux traités et les frais d'occupation moins élevés mais, moi, j'en suis convaincue, Pétain est un traître qui ne respecte pas les valeurs françaises.

La peur est présente dans les esprits car, vois-tu, les gens se demandent ce qu'il arriverait aux personnes opposées à ce régime. Nombreux choisiraient la facilité plutôt que le bien ou la paix. Pour ma part, il m'est insupportable d'accepter, un jour, une telle idéologie et, crois moi, je ferai tout mon possible pour lutter contre celle-ci.



5 février 1941

Cher journal,

Hier, j'ai vu Victor, mon époux. Quand l'État français s'est mis en place, lui et quelques uns de ses amis ont formé un petit mouvement de résistance. Depuis quelques mois, il était obligé de se cacher. J'étais tellement inquiète, je n'osais pas en parler dans ce journal. Victor voulait que je les rejoigne.

« Ne t'inquiète pas, on va juste distribuer des tracts ! » me disait-il. J'ai préféré lui répondre que j'allais réfléchir.

Avec la dureté de la dictature de Pétain, désobéir ainsi était très risqué... Mais pourquoi pas... Je dois avouer que l'ancienne France était beaucoup plus agréable...

D'ailleurs, ce matin, ma mère nous a donné, à ma sœur et à moi, deux tickets de rationnement pour que nous allions chercher un peu de nourriture, quelques blocs de savon et du pain. Mais quand nous sommes arrivées à l'épicerie où nous avions nos habitudes, une foule monstrueuse attendait pour y entrer.

« Il n'y a plus de farine, ni de lait ! » criait l'épicière. C'était terriblement long. Nous avons attendu deux longues heures pour ressortir de là, avec seulement un petit morceau de viande et un malheureux bout de savon.

Avant, on ne manquait de rien mais, maintenant, nous avons tout juste de quoi nous nourrir.

FEUILLE DE TICKETS VALABLE POUR LES MOIS DE DECEMBRE 1940, JANVIER 1941, FÉVRIER 1941

No 5008

SAVON

CACHET

SAVON
FÉVRIER 1941

2

2-2

BON pour
60 gr. poudre
ou 250 gr. lessive

BON pour
60 gr. poudre
ou 250 gr. lessive

BON pour
60 gr. poudre
ou 250 gr. lessive

BON pour
60 gr. poudre
ou 250 gr. lessive

SAVON
JANVIER 1941

2

2-1

BON pour
60 gr. poudre
ou 250 gr. lessive

BON pour
60 gr. poudre
ou 250 gr. lessive

BON pour
60 gr. poudre
ou 250 gr. lessive

BON pour
60 gr. poudre
ou 250 gr. lessive

SAVON
JANVIER 1941

2

2-12

BON pour
60 gr. poudre
ou 250 gr. lessive

BON pour
60 gr. poudre
ou 250 gr. lessive

BON pour
60 gr. poudre
ou 250 gr. lessive

BON pour
60 gr. poudre
ou 250 gr. lessive

SAVON
JANVIER 1941

1

1-12

SAVON
JANVIER 1941

3 SAVON
DECEMBRE 1940
à
FÉVRIER 1941

1

1-1

SAVON
FÉVRIER
1941

1

1-12

SAVON
JANVIER
1941

SAVON
DECEMBRE
1940

PAIN ou FARINE

Pour l'achat de la FARINE
100 grammes de pain
valent 80 grammes de
farine

TOULOUSE

No 5008

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

350
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

100
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

50
GRAMMES

8 mars 1941

Cher journal,

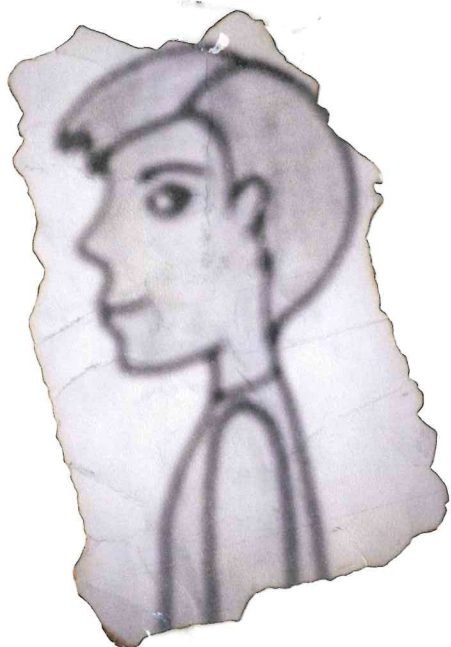
Je viens de recevoir une lettre de mon époux où il m'annonce que, dans quelques heures, il sera fusillé, lui et son réseau, que, dans quelques heures, il ne sera plus.

Je n'arrive pas à contenir mes pleurs, mes larmes sont lourdes et mon chagrin est immense. Il m'aura « en soldat libre », me dit-il, et il pensera à moi jusqu'à son dernier soupir. Ces mots me bouleversent, je suis effondrée, il me manque tellement... Il évoque ses regrets dont le plus grand est de n'avoir pu me faire d'enfant, cela me touche tant et, moi, j'aurais voulu tout faire pour lui en donner un... Je sanglote, sans pouvoir me contenir. J'essaie de poursuivre mais ses mots sont trop forts et se répandent en moi comme un poison. Il m'adresse ses dernières volontés où il affirme que tous ses biens me reviennent sauf sa collection de timbres qu'il lègue à son petit neveu. Il me dit de faire valoir mon droit de pension de guerre en qualité d'épouse parce qu'il meurt en soldat régulier de l'armée française de la libération mais comment pourrais-je accepter cette pension ? Je ne souhaite pas d'argent, je veux juste mon époux. Il m'implore de bien vouloir apporter des souvenirs à ses proches mais comment avouer à des parents qu'ils ne reverront plus jamais leur fils ? Il finit par me dire d'être heureuse, ainsi me dictant sa dernière volonté.

Je ne parviens pas à réaliser que je ne le reverrai plus jamais, je ne pourrai plus le serrer dans mes bras. J'aurais voulu passer du temps avec lui pour lui glisser à l'oreille qu'il restera le seul que j'ai, à jamais, cher, avant de lui dire adieu pour toujours.

J'ai l'estomac noué, je serre sa lettre contre moi...

Je pleure depuis des heures. Je pensais qu'écrire m'apporterait un peu de réconfort mais c'est trop dur !



3 mars 1961

Très chère Constance, ma douce amie,
Je t'écris pour la dernière fois. J'espère que tu auras ma lettre.
Quand tu la liras, je ne serai plus. Le réseau et moi, on a
été pris, je n'en dirai plus, tu auras compris...

Saches que je partirai en soldat libre et que je penserai à
toi jusqu'à mon dernier soupir. J'ai tant de peine à l'idée de
ne plus te voir, ne plus t'embrasser, ne plus te toucher. Je
repasserai à nos meilleurs moments de bonheur et de complicité, à
tes cheveux, à tes yeux, à ta bouche, à ton sourire, ils sont
gravés en moi à tout jamais. J'ai tellement de regrets, ne pas
avoir profité davantage de ces instants avec toi, ne pas t'avoir
démontré tout mon amour mais surtout n'avoir pas pu te
faire d'enfant. T'avoir rencontrée fut la plus belle chose de
ma vie.

Garde tous mes biens, donne juste ma collection de timbres à mon
petit neveu et n'oublies pas d'apporter quelques souvenirs à mes
proches. Et puis, pense à faire valoir ton droit par la parution de
guerre en qualité d'épouse car je serai tombé en soldat régulier de
l'armée française de la libération.

Sois heureuse, ma Constance ! Je t'embrasse très fort. Tu es celle
que j'aimerai et chérirai jusqu'à la fin. Je t'aime ma vie.

Adieu

Ton Victor